

# Assurance Collectionneurs



Pertes et disparitions inexplicables, bris accidentels d'objets fragiles, transport, séjour chez les tiers, expositions...nombreux sont les risques encourus par les collectionneurs d'œuvres d'art et d'objets précieux.

**C'est pourquoi notre contrat garantit votre stock d'œuvres d'art, d'objets d'art ou de valeur (particulier, entreprise, collectivité locale...).**

## OBJET

---

- **Un contrat reconnu sur le marché de l'Art**

## GARANTIES

---

### **Garanties pour le stock en propriété ou confié**

- Tout vol ou tentative de vol
- Toute détérioration ou destruction accidentelle
- Toute dépréciation à un risque couvert par le contrat
- Toutes détérioration immobilière suite à un vol